FAQ DOKELIO ILE-DE-FRANCE

Avril 2023





Sommaire

1. **DOKELIO Ile-de-France : généralités**

- Qu'est-ce que DOKELIO Ile-de-France ?
- Quels est le navigateur recommandé pour naviguer au mieux sur DOKELIO Ile-de-France ?
- Comment inscrire mon organisme de formation dans DOKELIO Ile-de-France?
- Sur quels sites sont diffusées les informations contenues dans DOKELIO Ile-de-France ?
- Est-ce que DOKELIO Ile-de-France est payant ?
- J'ai perdu mon mot de passe pour me connecter à DOKELIO Ile-de-France, comment dois-je faire ?
- Je clique sur un bouton dans DOKELIO Ile-de-France et rien ne se passe, que dois-je faire ?
- Qui attribue un numéro d'identification dans DOKELIO Ile-de-France, pour les organismes de formation, les actions de formation, les sessions, etc.?
- Qu'est-ce que le numéro de session ou de Carif-oref que me demande Pôle emploi ?

2. Mon organisme de formation dans DOKELIO Ile-de-France

- Je n'arrive pas à retrouver mon organisme de formation dans DOKELIO Ile-de-France ?
- Quels champs faut-il renseigner dans ma fiche organisme de formation et comment ?
- Je n'arrive pas à saisir mon adresse dans ma fiche organisme de formation?
- Je n'arrive pas à saisir un contact dans ma fiche organisme de formation?
- Je suis un organisme de formation situé hors lle-de-France et je propose des formations ayant lieu en présentiel en lle-de-France : comment me référencer dans DOKELIO lle-de-France ?
- Je suis un organisme de formation situé hors Ile-de-France et je propose des formations ayant lieu en FOAD (à distance) : puis-je me référencer dans DOKELIO Ile-de-France ?

3. Mes actions de formation dans DOKELIO Ile-de-France

- Peut-on créer des actions de formation conventionnées ?
- Pourquoi mes actions de formation disparaissent-elles des « Données à modifier » de mon tableau de bord sur la page d'accueil ?
- Je n'arrive pas à retrouver la liste de mes actions de formation ?
- Comment lire les indicateurs de contrôle et de publication de mes actions de formation ?
- Quels champs faut-il renseigner dans ma fiche action de formation et comment ?
- Mon action de formation est considérée comme un "doublon", pourquoi ?
- Mon action de formation est archivée, comment puis-je la remettre en ligne ?
- Mon action de formation est « A supprimer », pourquoi ?
- Mon action de formation est inactive, pourquoi?
- Comment remettre en ligne une action de formation Inactive / A supprimer ?
- J'ai reçu un mail m'indiquant l'archivage de mon action de formation dans 10 jours, que dois-je faire ?
- Où trouver le numéro de session ou de Carif-oref que me demande Pôle emploi ?
- Les organismes de formation peuvent-ils avoir la main sur les dates de session ?
- Ma formation est éligible au CPF : comment le renseigner dans DOKELIO Ile-de-France ?
- Ma formation délivre une certification : comment la rattacher dans DOKELIO Ile-de-France ?

4. L'offre de formation conventionnée

- Qu'est-ce qu'une action de formation conventionnée ?
- Comment obtenir un conventionnement ?

5. Le référencement de l'apprentissage dans DOKELIO Ile-de-France

- Information générale pour les CFA
- Comment référencer mon action de formation ?
- Je ne trouve pas mon action de formation sur Parcoursup et/ou Affelnet
- 6. Je n'ai pas trouvé de réponse à mes questions dans cette FAQ



DOKELIO Ile-de-France - généralités

Qu'est-ce que DOKELIO Ile-de-France ?

DOKELIO Ile-de-France est la base régionale de l'offre de formation professionnelle francilienne. Elle alimente :

- les portails suivants :
 - https://reseau.intercariforef.org/
 - https://www.orientation-pour-tous.fr/
 - https://www.pole-emploi.fr/accueil/
 - https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil
 - https://labonneformation.pole-emploi.fr/
 - https://www.oriane.info/
 - https://catalogue-apprentissage.intercariforef.org/
- ainsi que les systèmes d'information de Pôle emploi (Aude formation et Kairos) et des missions locales franciliennes.

DOKELIO Ile-de-France permet aux organismes de formation de mettre à jour leurs données pour une meilleure visibilité et une meilleure accessibilité de leur offre de formation auprès des différents publics concernés.

Sachez que le périmètre de DOKELIO Ile-de-France se limite actuellement aux actions de formation se déroulant en Ile-de-France.

Quels est le navigateur recommandé pour naviguer au mieux sur DOKELIO Ile-de-France?

Pour naviguer au mieux sur DOKELIO Ile-de-France, il faut utiliser le navigateur suivant : Firefox de Mozilla.

Et il est important de débloquer les pop-up pour l'ensemble du site.

Comment inscrire mon organisme de formation dans DOKELIO Ile-de-France?

Une fiche pratique est à votre disposition.

Sur quels sites sont diffusées les informations contenues dans DOKELIO Ile-de-France?

DOKELIO Ile-de-France alimente:

- https://reseau.intercariforef.org/
- https://www.orientation-pour-tous.fr/
- https://www.pole-emploi.fr/accueil/
- https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil
- https://labonneformation.pole-emploi.fr/
- https://www.oriane.info/
- https://catalogue-apprentissage.intercariforef.org/
- ainsi que les systèmes d'information de Pôle emploi (Aude formation et Kairos) et des missions locales franciliennes.
- Est-ce que DOKELIO Ile-de-France est payant ?

Non, c'est un service gratuit.



• <u>J'ai perdu mon mot de passe pour me connecter à DOKELIO Ile-de-France, comment dois-je</u> faire ?



- Cliquez sur « mot de passe oublié »
- 2. Saisissez votre identifiant et votre adresse email.

L'identifiant est composé de la 1ère lettre de votre prénom accolée à votre nom de famille suivi d'un chiffre (ex : fdurant1).

L'adresse email est celle que vous avez communiquée lors de votre inscription dans DOKELIO Ilede-France.

Vous recevrez un mail avec un lien éphémère (24 heures) pour créer un nouveau mot de passe. **Pensez à vérifier dans vos spams.**

Vous pourrez ainsi vous connecter sur DOKELIO Ile-de-France.

Je clique sur un bouton dans DOKELIO Ile-de-France et rien ne se passe, que dois-je faire?

Il peut s'agir d'une pop-up, parfois appelée fenêtre intruse, surgissante ou secondaire. C'est une fenêtre qui s'ouvre de façon intempestive ou à la suite d'un clic.

Pour débloquer cette pop-up, allez dans le menu « Outils » de votre navigateur (Firefox de Mozilla) et paramétrez les « Options ».

• Qui attribue un numéro d'identification dans DOKELIO Ile-de-France, pour les organismes de formation, les actions de formation, les sessions, etc.?

L'application génère elle-même un numéro pour les organismes de formation, pour les actions de formation et pour les sessions, etc.

Chaque numéro est différent car il sert d'identification dans DOKELIO Ile-de-France.

Qu'est-ce que le numéro de session ou de Carif-oref que me demande Pôle emploi?

Le **numéro de Carif-oref ou numéro de session** demandé par Pôle emploi pour créer des devis AIF est l'identifiant de la session SE_XXXXX. Ce numéro se trouve dans l'onglet **SESSION** de chaque action de formation, dans la colonne « Identifiant Dokelio » de la liste des sessions.

Attention : si l'action de formation n'est pas en diffusion, le numéro de session ou de Carif-oref ne sera pas visible par Pôle emploi.

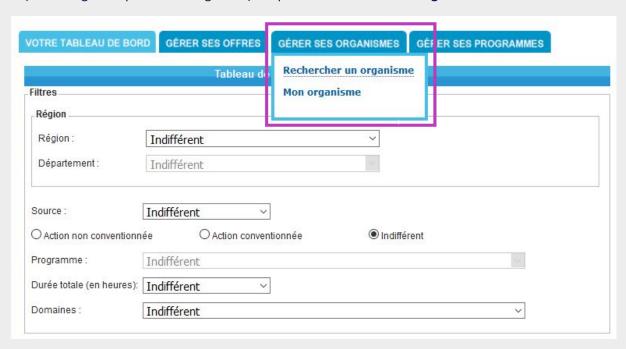
Il faut être inscrit sur DOKELIO Ile-de-France et avoir créé une ou plusieurs actions de formation pour l'obtenir.

2

Mon organisme de formation dans DOKELIO IIe-de-France

Je n'arrive pas à retrouver mon organisme de formation dans DOKELIO Ile-de-France?

Sur la page d'accueil de DOKELIO Ile-de-France, passez avec la souris sur « GERER SES ORGANISMES » (3ème onglet en partant de la gauche). Cliquez sur **Rechercher un organisme**.



Un nouvel écran apparaît. Cliquez alors sur le bouton **RECHERCHER** situé en haut à droite.



La liste de votre ou vos organismes de formation apparaîtra.

Quels champs faut-il renseigner dans ma fiche organisme de formation et comment ?

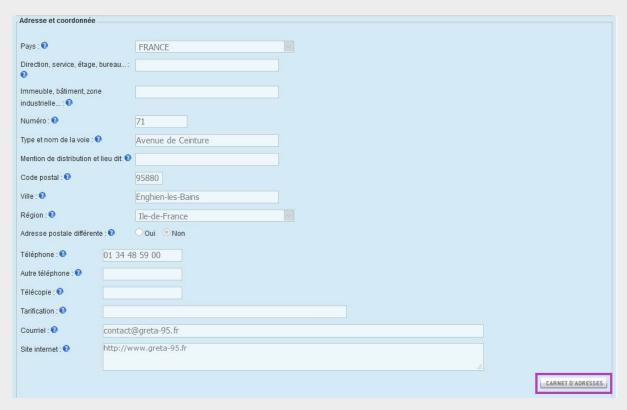
Les données obligatoires à renseigner sont matérialisées à l'écran par un astérisque (*) et doivent être renseignées.

Des info-bulles matérialisées par l'icône vous permettent d'obtenir davantage d'informations sur la nature des données attendues ou affichées.



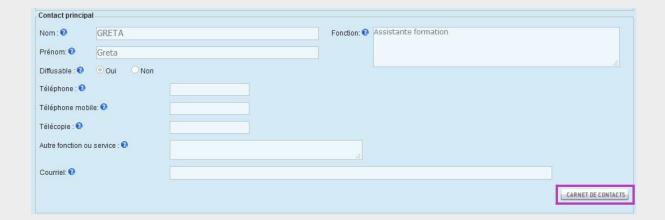
Je n'arrive pas à saisir mon adresse dans ma fiche organisme de formation ?

Cliquez sur le bouton **CARNET D'ADRESSES** situé en bas à droite du pavé Adresse et coordonnée. Une fenêtre pop-up s'ouvre dans laquelle vous pouvez saisir vos données.



• Je n'arrive pas à saisir un contact dans ma fiche organisme de formation?

Cliquez sur le bouton **CARNET DE CONTACTS** situé en bas à droite du pavé Contact principal. Une fenêtre pop-up s'ouvre dans laquelle vous pouvez saisir vos données.



• <u>Je suis un organisme de formation situé hors lle-de-France et je propose des formations ayant lieu en présentiel en lle-de-France : comment me référencer dans DOKELIO lle-de-France ?</u>

Si vous proposez des actions ayant lieu en Ile-de-France, lors de votre pré-inscription vous devez lier un justificatif de type convention de formation précisant un lieu de formation en présentiel francilien (en anonymisant impérativement le document s'il y a des informations concernant un individu; cf. RGPD) pour que nous puissions déclencher le processus de validation de votre fiche organisme de formation dans la base de données régionale.

Attention, ce document doit peser moins de 1Mo et être au format PDF.

Sans ce document, nous ne pourrons pas accepter votre inscription.

Si vous ne proposez pas de formation ayant lieu en présentiel en Ile-de-France, veuillez-vous rapprocher du Carif-Oref de votre région :

https://reseau.intercariforef.org/lassociation-intercariforef#toc-carte-des-carif-oref

• Je suis un organisme de formation situé hors lle-de-France et je propose des formations ayant lieu en FOAD (à distance) : puis-je me référencer dans DOKELIO lle-de-France ?

Non, vous ne pouvez pas vous référencer sur DOKELIO Ile-de-France.

Dokelio Ile-de-France, la base de données régionale de l'offre de formation professionnelle concerne uniquement un périmètre régional, celui de l'Ile-de-France.

Veuillez-vous rapprocher du Carif-Oref de votre région :

https://reseau.intercariforef.org/lassociation-intercariforef#toc-carte-des-carif-oref



3

Mes actions de formation dans DOKELIO Ile-de-France

Peut-on créer des actions de formation conventionnées ?

Non. Vous ne pouvez créer que des actions de formation non conventionnées.

Seules les documentalistes du CARIF francilien peuvent pré-créer des actions de formation conventionnées.

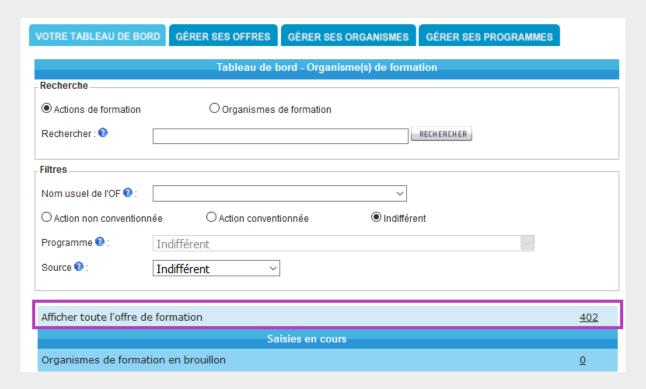
Pour plus d'information : conventionne.dokelio@iledefrance.fr

• Pourquoi mes actions de formation disparaissent-elles des « Données à modifier » de mon tableau de bord sur la page d'accueil ?

Vos actions de formation disparaissent car elles ont été contrôlées et mises en diffusion dans DOKELIO Ile-de-France par les documentalistes du CARIF francilien.

Je n'arrive pas à retrouver la liste de mes actions de formation ?

Sur la page d'accueil de DOKELIO Ile-de-France, cliquez sur l'onglet « **VOTRE TABLEAU DE BORD** » (1er onglet en haut à gauche), puis cliquez sur le chiffre à droite de « **Affichez toute l'offre de formation** ».



La liste de vos actions de formation apparaîtra.



Comment lire les indicateurs de contrôle et de publication de mes actions de formation ?

La légende des indicateurs de contrôle est disponible en pied de page.

Les cas les plus fréquents sont les suivants :



L'action est en rédaction/en brouillon : il faut la compléter et la soumettre, elle n'est pas visible par l'équipe DOKELIO Ile-de-France.

L'action est à contrôler/en rédaction : l'action de formation nous a été soumise, elle est en cours de contrôle.

L'action est à modifier/en rédaction : vous devez apporter des corrections à l'action de formation et la soumettre au contrôle.

L'action est visée/diffusable : l'action de formation a été validée par notre équipe, elle est en diffusion et visible sur les sites partenaires.

L'action est à visée /archivée : l'action de formation a été archivée sur DOKELIO Ile-de-France.

L'action est à contrôler /archivée : l'action de formation a été archivée sur DOKELIO Ile-de-France.

L'action est inactive / à supprimer : l'action de formation n'est pas active, vous n'avez pas la main pour la modifier. Veuillez nous contacter.

Quels champs faut-il renseigner dans ma fiche action de formation et comment?

Les données obligatoires à renseigner sont matérialisées à l'écran par un astérisque (*) et doivent être renseignées.

Des info-bulles matérialisées par l'icône vous permettent d'obtenir davantage d'informations sur la nature des données attendues ou affichées.

Mon action de formation est considérée comme un "doublon", pourquoi ?

Sur DOKELIO Ile-de-France, une certification = une seule action de formation.

C'est au niveau de l'onglet SESSION que vous pouvez créer des sessions dans des lieux de formation différents et/ou avec dates de session différentes et/ou avec un nombre total d'heures différent et/ou avec des modalités de formation différentes.

Mon action de formation est archivée, comment puis-je la remettre en ligne ?

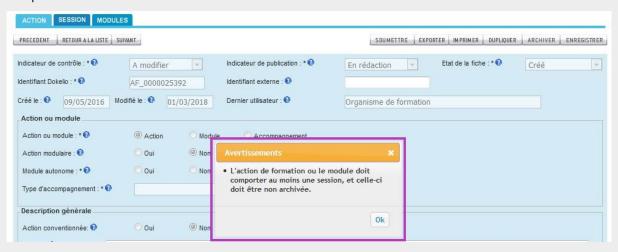
Cliquez sur le bouton DESARCHIVER.



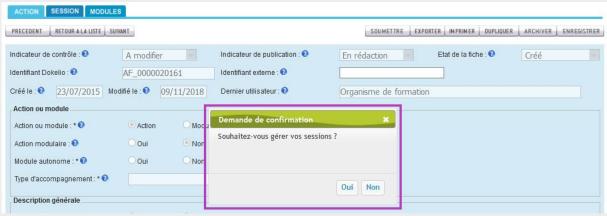
Puis cliquez sur le bouton ENREGISTRER.



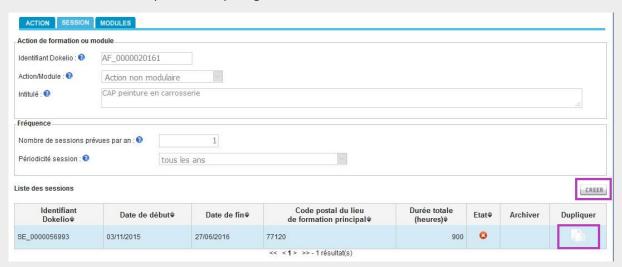
Cliquez sur OK.



Cliquez sur OUI.



Vous êtes sur l'onglet **SESSION**, vous pouvez soit **CREER** une nouvelle session, soit **Dupliquer** une ancienne session en cliquant sur le pictogramme feuille blanche.



Mon action de formation est « A supprimer », pourquoi ?

Passé un délai de 120 jours à la suite d'une demande de complétude effectuée par les documentalistes du CARIF francilien aux utilisateurs de DOKELIO Ile-de-France de votre établissement de formation, si vous n'avez pas été faire le nécessaire sur la fiche Action de formation, celle-ci passe à l'indicateur de publication « A supprimer ».

Mon action de formation est inactive, pourquoi ?

Passé un délai de 120 jours à la suite d'une demande de complétude effectuée par les documentalistes du CARIF francilien aux utilisateurs de DOKELIO Ile-de-France de votre établissement de formation, si vous n'avez pas été faire le nécessaire sur la fiche Action de formation, celle-ci passe à l'indicateur de contrôle « Inactif ».

Comment remettre en ligne une action de formation Inactive / A supprimer ?

Contactez-nous par mail à dokelio@iledefrance.fr

• <u>J'ai reçu un mail m'indiquant l'archivage de mon action de formation dans 10 jours, que dois-</u> je faire ?

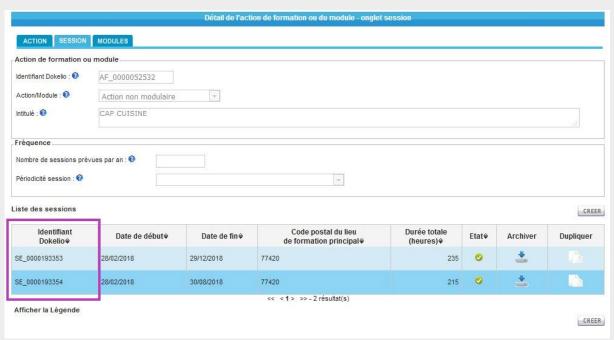
Une action de formation s'archive automatiquement un mois après la date de fin de sa dernière session.

Avant l'archivage de votre action de formation, il vous suffit de créer vos nouvelles SESSIONS à venir afin qu'elle reste en diffusion.

Où trouver le numéro de session ou de Carif-oref que me demande Pôle emploi?

Le numéro de session ou de Carif-oref se trouve dans l'onglet SESSION de chaque action de formation.

Il commence par SE_XXXXX et se trouve dans la colonne « Identifiant Dokelio » de la liste des sessions.



Attention : si l'action de formation n'est pas en diffusion, le numéro de session ou de Carif-oref ne sera pas visible par Pôle emploi.

Les organismes de formation peuvent-ils avoir la main sur les dates de session ?

Sur les actions de formation non conventionnées, l'organisme de formation gère librement ses dates de session.

Sur les actions de formation conventionnées, c'est une donnée paramétrable qui corresponds à des données contractuelles. L'organisme financeur peut choisir de laisser la main à l'organisme de formation comme il peut choisir de réserver ce champ à la seule modification par les documentalistes du CARIF francilien. Chaque dispositif à ses propres règles de gestion.

Pour plus d'information sur le conventionné: conventionne.dokelio@iledefrance.fr



Ma formation est éligible au CPF : comment le renseigner dans DOKELIO Ile-de-France

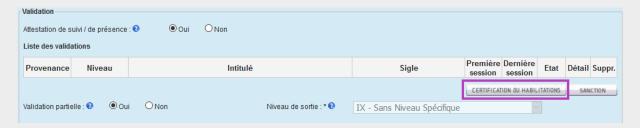
Vous ne pouvez pas renseigner directement un code CPF dans DOKELIO Ile-de-France.

Votre action de formation sera "tagguée" avec le logo CPF sur les sites partenaires si vous avez, au préalable, renseigné la certification ou l'habilitation éligible dans le pavé « Validation » de l'onglet "ACTION".

Ma formation délivre une certification : comment la rattacher dans DOKELIO Ile-de-France ?

Pour lier une certification, vous devez renseigner le pavé « Validation ».

Cliquez sur le bouton CERTIFICATION OU HABILITATION pour accéder au référentiel Certifinfo et rechercher votre certification/habilitation.



Veuillez également modifier l'intitulé de l'action de formation qui doit correspondre à l'intitulé exact de la certification/habilitation RNCP.

Si l'action de formation est déjà en diffusion, veuillez nous contacter par mail à dokelio@iledefrance.fr.



4

L'offre de formation conventionnée

Qu'est-ce qu'une action de formation conventionnée ?

Une action de formation conventionnée est une offre de formation bénéficiant d'un financement public et qui résulte d'une réponse à un à un appel d'offre.

Les actions de formation conventionnées sont régies par des données contractuelles, une convention est établie entre le financeur et l'organisme de formation.

Exemples de financeurs et dispositifs :

- Région Ile-de-France (exemples : PRFE, PRFT, E learning, Formations sanitaires et sociales, ...)
- Conseil Départemental (exemple : PDI..)
- Pôle Emploi (exemple : AFC, FOAD)
- Pôle Emploi/OPCO (exemple: POEC préparation opérationnelle à l'emploi collective)

Comment obtenir un conventionnement ?

Pour obtenir un conventionnement par un financeur public (Conseil régional, Conseils départementaux, Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - DREETS, Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités -DRIEETS, Pôle emploi, Ville de Paris...), vous pouvez répondre aux appels d'offre lancés par les différentes institutions publiques.

Ces appels d'offre sont diffusés par différents canaux :

- Portail relatif aux marchés publics franciliens : https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise
- Portail de Pôle emploi sur les marchés publics : https://pole-emploi.e-marchespublics.com/
- Conseils départementaux : consultez leurs sites internet.

Pour plus d'information : conventionne.dokelio@iledefrance.fr



5

Le référencement de l'apprentissage dans DOKELIO Ile-de-France

• Information générale pour les CFA

Si vous êtes un CFA, veuillez consulter <u>le support sur le référencement de l'apprentissage en Ile-de-France,</u>

Pour plus d'information : apprentissage.dokelio@iledefrance.fr

Comment référencer mon action de formation ?

C'est au niveau de la session que vous pouvez sélectionner le dispositif « contrat d'apprentissage ». Modalité d'organisation et durée	
Dispositif: *	Contrat d'apprentissage
Durée du cycle (années) : 0	
Année(s) apprentissage	☐ Année 1 ☐ Année 2 ☐ Année 3 ☐ Année 4 ☐ Année 5
Cycle d'alternance	Rythme : 0 Unités en centre : 0 Unités en entreprise : 0

Pour plus d'information : apprentissage.dokelio@iledefrance.fr

• Je ne trouve pas mon action de formation sur Parcoursup et/ou Affelnet

Veuillez vérifier que votre action de formation en apprentissage est en diffusion :

- Sur DOKELIO Ile-de-France
- Sur le <u>Catalogue apprentissage</u>

Si votre offre de formation est en diffusion sur le catalogue Apprentissage mais pas sur Parcoursup et/ou Affelnet, veuillez contacter le SAIO de votre académie afin de voir directement avec les instructeurs :

- ce.saio@ac-creteil.fr
- ce.saio@ac-versailles.fr
- ce.saio@ac-paris.fr

Je n'ai pas trouvé de réponses à mes questions dans cette FAQ

Pour toute question sur DOKELIO Ile-de-France (réservé aux organismes de formation et aux financeurs de formation), vous pouvez contacter l'équipe du CARIF francilien :

Par email:

Pour le non conventionné : dokelio@iledefrance.fr

Pour le conventionné : conventionne.dokelio@iledefrance.fr

Pour l'apprentissage : apprentissage : apprentissage.dokelio@iledefrance.fr

Conseil régional d'Île-de-France 2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen Tél. : +33 1 53 85 53 85



